FOIRE AUX QUESTIONS

1. **Qu'est-ce que la Réserve?** La Force de réserve est la composante à temps partiel des Forces armées canadiennes dont les membres servent sur une base volontaire. Ils travaillent près de chez eux à temps partiel, une soirée par semaine ainsi que quelques fins de semaine durant la période scolaire. Des emplois et formations sont également offerts à temps plein pendant la période estivale. Ces périodes peuvent durer plusieurs semaines et permettent aux réservistes de se perfectionner dans leurs compétences spécifiques.

   Les réservistes bénéficient de plusieurs avantages, notamment l'absence de service obligatoire. Ils peuvent libérés à tout moment en donnant un préavis de seulement 30 jours. De plus, il n'y a aucune obligation de déploiement, bien que les déploiements soient possibles si le réserviste le souhaite. Il n'y a pas non plus d'obligation de déménager, permettant ainsi aux réservistes de choisir leur lieu de résidence.

   Cependant, les réservistes ont toujours certaines obligations de service. Ils doivent assurer une présence annuelle minimale et maintenir leurs compétences chaque année. Ils doivent également suivre une formation de base et obtenir la compétence ou qualification professionnelle initiale requise.

2. **Qui sert dans la Réserve**? Au quotidien, un réserviste poursuit ses études ou occupe un autre emploi à temps plein dans un autre domaine, mais il sert également à temps partiel au sein de la Réserve afin d'acquérir de nouvelles compétences, toucher un salaire supplémentaire et avoir un impact positif sur sa communauté.

3. **Pourquoi servir dans la Réserve**? C'est une expérience incomparable et unique qui met en valeur la fierté, le dépassement de soi et la camaraderie. De plus, les compétences acquises sont transférables au domaine civil équivalent.

4. **Critères d'Admissibilité :**

    a. Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
    b. Être âgé entre 16 et 57 ans;
    c. Avoir compléter 24 crédits de secondaire quatre ou avoir les équivalences scolaires, et;
    d. Atteindre les normes médicale et physique d'enrôlement des Forces armées canadiennes.

5. **Quels sont les différents bénéfices?**

    a. *Taux de salaire et progression* : Notre structure de rémunération repose sur un taux de salaire journalier et non horaire, garantissant une stabilité financière. Dès le départ, votre taux de rémunération quotidienne est fixé selon le taux de base du Soldat 1 en vigueur ici . Ce taux est susceptible d'augmenter grâce à votre des promotions, des ajustements économiques et une inflation anticipée. De plus, votre solde est progressivement ajusté en fonction de votre rang et de vos années de service à ce rang, offrant ainsi une reconnaissance tangible de votre engagement.

    b. *Temps partiel* : Lors des périodes de service à temps partiel, que ce soit pour des soirées de formation ou des week-ends, chaque jour travaillé est rémunéré selon le taux journalier. Ce système permet une flexibilité tout en garantissant une rémunération équitable, que vous travailliez moins ou plus de 6 heures par jour. Les demi-journées sont rémunérées à 50 % de votre taux quotidien.

    c. *Emploi d'été et périodes de service temps plein* : L'emploi d'été est garanti pour les six premières années, offrant une sécurité financière. Pendant les périodes de service à temps plein, comme les étés ou les contrats à durée déterminée, vous recevez votre taux quotidien complet à chaque jour, que vous soyez en service ou en congé.

    d. *Aide au voyage* : Pour ceux vivant à plus de 16 km de leur lieu de travail, une aide au voyage est disponible, jusqu'à 100 km, afin d'alléger les coûts liés aux déplacements.

    e. *Remboursement des études post-secondaires* : Nous offrons un programme de remboursement des frais de scolarité d'études post-secondaires pouvant atteindre 2 000 $ par an, avec un plafond à vie de 8 000 $.

f. *Régime dentaire et assurance médical en santé* : Nous mettons à votre disposition un régime dentaire qui rembourse entre 50 % et 90 % des frais engagés pour le membre. En ce qui concerne la couverture médicale, les soins de routine restent couverts par le système médical provincial. Toutefois nous offrons un forfait de couverture médicale de la fonction publique. Les blessures liées au service sont intégralement prises en charge.

6. Description du processus de recrutement

a. *Évaluation médicale* : L'évaluation médicale est une étape cruciale pour s'assurer que les candidats sont en bonne santé physique et mentale. Elle comprend :

   i. Examen médical complet : Un médecin militaire examine le candidat pour évaluer son état de santé général. Cela inclut des tests de vision, d'audition, et des examens physiques.
   ii. Antécédents médicaux : Les candidats doivent fournir des informations détaillées sur leur historique médical, y compris toute condition préexistante.

b. *Entrevue de sélection* : L'entrevue est un moment clé pour évaluer la motivation et la personnalité du candidat.

c. *Évaluation de la condition physique* : L'évaluation de la condition physique est essentielle pour s'assurer que le candidat est physiquement apte à suivre le rythme des exigences militaires. Elle comprend généralement :

   i. Course précipitée sur 20 m - Départ en position couchée au sol; effectuer 2 courses-navettes (une course-navette = 20 m aller, 20 m retour), adopter la position couchée au sol tous les 10 m, sur une distance totale de 80 m. L'épreuve doit être exécutée en 51 secondes ou moins.
   ii. Soulever des sacs de sable - Soulever des sacs de sable de 20 kg à une hauteur de plus de 1,0 m du sol, 30 fois, en alternant de gauche à droite, avec 1,25 m de distance entre chaque sac. L'épreuve doit être exécutée en 3 minutes et 30 secondes ou moins.
   iii. Course-navette intermittente avec charge - Effectuer 10 courses-navettes consécutives (une course-navette = 20 m aller, 20 m retour) en alternant une fois avec charge (sac de sable de 20 kg), une fois à vide, sur une distance totale de 400 m. L'épreuve doit être exécutée en 5 minutes et 21 secondes ou moins.
   iv. Traction de sacs de sable - Transporter 1 sac de sable de 20 kg tout en traînant un minimum de 4 sacs de sable de 20 kg sur le sol sur

une distance de 20 m sans interruption. Le nombre de sacs de sable utilisés dépend du type de sol.

d. *Contrôle de fiabilité* : Le contrôle de la fiabilité fait par les Forces armées canadiennes (FAC) comprend les vérifications suivantes : antécédents, références, casier judiciaire et dossier de crédit. Si des informations négatives surgissent à l'issue de ces vérifications, on pourrait vous demander de fournir des renseignements supplémentaires avant de vous accorder la cote de fiabilité.

7. Mode de Vie

a. *Conciliation avec la Vie Civile* : Les réservistes doivent concilier leurs responsabilités militaires avec leurs engagements civils. Beaucoup d'entre eux ont des emplois civils, poursuivent des études ou ont des familles. L'un des avantages de la Réserve est la flexibilité qu'elle offre pour s'adapter à la vie civile.

b. *Engagement Communautaire* : En tant que membres des FAC, les réservistes sont souvent impliqués dans des activités communautaires et des événements publics. Ils jouent un rôle actif dans la promotion des valeurs militaires et le soutien aux communautés locales.

c. *Développement Personnel* : Le service dans la Réserve offre des opportunités significatives pour le développement personnel et professionnel. Les réservistes acquièrent des compétences transférables, comme le leadership, la gestion du stress, et la capacité de travailler en équipe, qui peuvent être bénéfiques dans leur vie civile.

d. *Cohésion de Groupe* : Les réservistes développent souvent un fort esprit de camaraderie avec leurs collègues, formant une communauté soudée basée sur la confiance mutuelle et le respect.

Le mode de vie dans la Réserve de l'Armée peut être exigeant, surtout lors des périodes d'entraînement intensif ou de déploiement volontaire, mais il est aussi enrichissant, offrant des expériences uniques et des opportunités de croissance personnelle.

8. **Séance d'information** : Afin de confirmer votre intérêt et vos attentes envers les Forces armées canadiennes, plus particulièrement envers la Réserve de l'Armée et d'un métier spécifique, il est primordial d'assister à une séance d'information offerte à l'un de nos manèges militaires. Communiquez avec l'équipe de recrutement de votre région afin de confirmer les détails de celles-ci.

9. **Conciliation travail civil et carrière militaire** : Obtenez le soutien de votre employeur civil. Procédure pour demander un congé pour service militaire, pour demander de l'aide ainsi que pour nommer votre employeur ou un éducateur en vue d'une reconnaissance; modèles de lettre trousse d'autopromotion. Ressources de soutien pour les employeurs des réservistes - Canada.ca

10. **Brève description des principaux métiers** :

    a. *Infanterie* : Les soldats d'infanterie font partie de la principale force combattante de l'Armée canadienne.
    b. *Blindé* : Les soldats des blindés utilisent et entretiennent les véhicules blindés de combat.
    c. *Artillerie* : Les soldats de l'artillerie sont responsables de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et du tir indirect visant à engager le combat avec l'ennemi.
    d. *Génie de combat* : Les sapeurs de combat effectuent des travaux de construction et de démolition.
    e. *Spécialiste des systèmes d'information et de communication de l'Armée* : Leur rôle est de fournir des services de communication et d'information avec et sans fil rapides et fiables.
    f. *Technicien en approvisionnement* : Veille à ce que les Forces aient à leur disposition les services et le matériel de ravitaillement nécessaires.
    g. *Technicien de véhicules* : Chargés de l'entretien, de la réparation et de la remise en état des véhicules terrestres.
    h. *Technicien d'armement* : Chargés de l'entretien et de la réparation des armes, des systèmes d'armes et de l'équipement auxiliaire.
    i. *Conducteur de matériel mobile de soutien* : Conduisent des véhicules militaires de toutes sortes.
    j. *Cuisinier* : Voient à préparer une foule de produits alimentaires nutritifs et variés.
    k. *Administrateur Ressource Humaines / Finance* : Assurent un soutien administratif et financier pour le personnel.
    l. *Renseignement* : Soutient les opérations et les exercices en fournissant du renseignement militaire aux officiers responsables de la planification et de la prise de décision.
    m. *Musicien* : Offre des prestations musicales pour des événements protocolaires et le grand public